

HORAIRES :

- lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- vendredi de 9h00 à 12h30

En dehors de ces horaires, le centre de documentation est accessible sur rendez-vous.

SERVICES :

Les utilisateurs peuvent consulter les ressources sur place (espace de travail), un ordinateur en libre service offre la possibilité d'accéder à Internet, de consulter les bases de données en ligne ou encore des CD Rom.

Pas de reproduction possible des documents.

EMPRUNTS :

Type de document	Emprunt	Durée	Caution
<u>Livres</u>	3 livres maximum	20 jours, renouvelable 1 fois	50 € pour 3 livres 20 € pour 1 livre
<u>Documents audiovisuels</u>	3 documents maximum	20 jours, renouvelable 1 fois	50 € pour 3 document 20 € pour 1 document
<u>Revue et dossiers</u>	A consulter sur place uniquement		
<u>Outils pédagogiques</u>	3 outils maximum	20 jours, renouvelable 1 fois	prix d'achat de l'outil
<u>Expositions</u>	Nous consulter		Convention de prêt

Conditions d'encaissement de la caution :

- En cas de détérioration du matériel prêté (sauf usure naturelle)
- En cas de perte du document prêté
- En cas de perte d'éléments des outils pédagogiques qui rendent l'outil inutilisable (pions, cartes, dès...)
- En cas de non retour :

Un premier rappel téléphonique sera fait 15 jours après la date de retour prévue

Un second rappel par courrier sera fait par 15 jours après le 1er rappel soit 1 mois après la date de retour prévue.

Un troisième rappel par courrier et/ou par e-mail sera fait 1 mois après le deuxième rappel soit 2 mois après la date de retour prévue.

La caution sera encaissée en cas de non retour un mois après la date d'émission du troisième rappel soit 3 mois après la date de retour prévue.

DIFFUSION :

Les documents de diffusion sont disponibles sur demande au personnel du Codes 45 dans la limite de 100 exemplaires. La diffusion est généralement gratuite sauf pour certains documents dont l'obtention par le Codes 45 est payante.